

AFRIQUE DU SUD

L'institut sud-africain met en place un nouveau modèle de formation

L'institut sud-africain SAICA a décidé de regrouper au sein d'une même formation ses 2 voies de formation professionnelle afin de garantir une meilleure réponse aux besoins de l'économie sud-africaine. Le nouveau modèle entrera en application à compter du 1^{er} janvier 2010.

The Accountant – N° 6057 – Août 2008

ALLEMAGNE

Supervision des établissements financiers

L'autorité de supervision des services financiers BAFIN a publié le 27 août 2008 un projet de règlement sur le contenu et la forme des rapports de contrôle établis sur les sociétés de capitaux et d'investissement.

WPg Die Wirtschaftsprüfung – N° 18 - 15 septembre 2008

AUSTRALIE

CPA Australia mandaté pour rédiger un guide de gestion des cabinets comptables

L'IFAC a attribué à CPA Australia (7ème plus grand institut mondial) la charge de rédiger un guide de gestion à l'attention des cabinets de proximité, qui traitera des sujets stratégiques et opérationnels qu'il leur faut maîtriser sur un marché de services professionnels toujours plus concurrentiel. Le guide s'adresse en particulier aux pays où la profession est encore en phase de développement.

The Edge Daily - 23 septembre 2008

L'Australie va aligner ses normes d'audit sur le format Clarity

La commission des normes d'audit australienne AUASBn s'apprête à lancer un programme de révision de ses normes d'audit afin de les publier dans une forme adaptée aux exigences du format Clarity de l'IFAC, applicable à compter du 1er janvier 2010.

International Accounting Bulletin – N° 433 – 19 août 2008

CHINE

L'IMA publie une étude sur la comptabilité en Chine

L'Institute of Management Accountants, basé aux Etats-Unis, publie un rapport dôturant une étude menée pendant deux ans qui visait à comprendre le développement des normes comptables en Chine et les pratiques de comptabilité analytique mises en œuvre par plus de 200 sociétés chinoises.

The Accountant – N° 6057 – Août 2008

ETATS-UNIS

Les cabinets d'audit mettent en garde le gouvernement

Les cabinets d'audit américains ont adressé un avertissement au gouvernement dont les récentes propositions sur la profession sont, selon eux, largement insuffisantes pour pallier le risque d'actions en responsabilité susceptibles de faire disparaître des cabinets. Ils lui reprochent notamment de ne pas envisager de réforme de leur régime de responsabilité.

Accountancy Age – 4 septembre 2008

Des ingrédients pour simplifier les rapports financiers

Le comité consultatif sur l'amélioration de l'information financière, créé par la SEC en juin 2007, a rendu son rapport recensant 25 recommandations susceptibles d'aider significativement les investisseurs à mieux comprendre les rapports financiers : le langage XBRL ainsi que le recours à des indicateurs de performance y figurent en première place.

The Accountant – N° 6057 – Août 2008

Publication du Statement n° 53 du GASB

L'instance de normalisation des comptes du secteur public a publié son Statement 53 (Comptabilisation et informations à fournir sur les produits dérivés) qui apporte aux utilisateurs des états financiers les informations nécessaires pour évaluer les risques inhérents que les instruments financiers peuvent faire peser sur la santé financière des comptes publics.

Journal of Accountancy – N° 3 - Septembre 2008

FRANCE

Etude de l'AMF sur le commissariat aux comptes

L'Autorité des marchés financiers a effectué une étude sur les honoraires versés aux commissaires aux comptes et à leur réseau au titre de la période 2007 par les sociétés ou groupes du CAC 40. Les honoraires globaux (prestations d'audit et prestations autres que l'audit) versés aux commissaires accusent une baisse de 3 % qui s'explique notamment par la pause réglementaire de l'année 2007. L'étude indique également qu'en cas de co-commissariat, les honoraires versés aux deux cabinets peuvent être très différents.

International Accounting Bulletin – N° 436 – 29 août 2008

INTERNATIONAL

L'IFIAR examine la situation de l'audit sur fond de crise financière

Le Forum international des régulateurs de l'audit (IFIAR), réuni au Cap, a abordé différents sujets sur la situation de l'audit en période de crise financière, notamment les éléments probants à l'appui de la juste valeur, la continuité de l'exploitation et la confiance accordée aux spécialistes par les auditeurs.

NdIR : L'Independent Forum of Independent Audit Regulators (IFIAR), mis en place en 2006 par les régulateurs indépendants de l'audit de plusieurs pays, est chargé de 3 missions : agir pour la réglementation indépendante de l'audit ; promouvoir la collaboration en matière d'activité de réglementation ; fournir un lieu de contact pour les autres organismes internationaux intéressés par la qualité de l'audit. Il a adopté une charte permettant à ses membres de partager les informations nécessaires à une activité de supervision efficace et à l'identification des moyens de relever la qualité de l'audit.

Accountancy Age – 25 septembre 2008

JAPON

La profession japonaise sous un tsunami de réglementations

Le marché des services professionnels au Japon a connu au cours des douze derniers mois une vague de réformes importantes qui occasionnent davantage de travail de nouvelles contraintes pour les cabinets. La revue International Accounting Bulletin fait le point sur les modifications intervenues et leur impact sur les cabinets japonais, sur fond de pénurie de professionnels et d'escalade d'actions en responsabilité.

International Accounting Bulletin – N° 436 – 29 août 2008

Publication de la 7^{ème} édition de la profession de CPA au Japon

Le JICPA a publié la septième édition de sa publication en anglais : « The CPA profession in Japan ». L'ouvrage présente notamment les principales initiatives du JICPA ainsi que les évolutions réglementaires intervenues et les récents amendements de la loi régissant la profession.

International Accounting Bulletin – N° 433 – 19 août 2008

ROYAUME-UNI

Les émissions de gaz carbonique donnent la migraine aux auditeurs

Les directeurs financiers et les auditeurs britanniques se débattent actuellement avec les règles devant entrer en vigueur en 2009 concernant les émissions de carbone. Selon le Carbon Reduction Commitment, les entreprises concernées devront payer à l'avance pour leur consommation estimée de gaz carbonique, ce qui soulève un problème de comptabilisation significatif.

Accountancy Age – 4 septembre 2008.